

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 OCTOBRE 2021

Absents : Magali SABOT - David CARRICONDO – Cédric LEGAT – Isabelle MOLLON

Procurations : M. SABOT à E. DUFOUR - D. CARRICONDO à F. LAFOUGERE – C. LEGAT à L. COSTA – I. MOLLON à M. VERNE.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27/09/2021

Le procès-verbal de la séance du 18/10/2021 est adopté à l'unanimité des présents.

2. RENEGOCIATION ET MISE EN PLACE D'UN PRÊT

Arrivée de J.C. Tissot à 20h07

Monsieur le Maire rappelle que la municipalité avait réalisé un prêt à moyen terme pour l'achat de l'ex foyer La Roche. Il propose, pour le capital restant (140 000 €) de renégocier la durée de remboursement de ce prêt pour 5 ans et demander un prêt complémentaire de 60 000 € pour la réfection des appartements au-dessus de la mairie. Il précise que ce prêt n'augmentera pas, le taux d'endettement de la commune. Il propose donc de mettre en place un nouveau prêt d'un montant de 200 000 € auprès de la Caisse d'Epargne, taux fixe 1.03 %, frais de dossier 500 € et d'une durée de 15 ans.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

3. REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE A F. LAFOUGERE

F. LAFOUGERE intéressé ne prend pas part au vote.

Madame Maryline VERNE, 1^{ère} adjointe, propose le remboursement de la somme de 75 € à M. LAFOUGERE. Cette somme correspond à la facturation de la box internet à l'école et la garderie – montant payé sur ses deniers personnels.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

4. PETITE ENFANCE

Monsieur le Maire et Maryline VERNE, 1^{ère} adjointe, rappellent que le centre de loisirs de Balbigny est fréquenté par les enfants du village depuis de nombreuses années. Ils font le retour sur les différentes réunions auxquelles ils ont participé pour la gestion du centre de loisirs pour les vacances ; centre de loisirs dont la gestion est assurée par la MJC de Bussières. Ils rappellent que le centre de loisirs est victime de son succès et donc se pose le problème du nombre croissant d'enfants utilisateurs de ce système de garde. Un travail important a été réalisé par la MJC de Bussières sur la fréquentation du centre, la partie financière... sur plusieurs années afin de voir l'évolution.

F. Lafougère et M. Verne rappellent également qu'il avait été acté par les élus que la commune de St Marcel participe au financement du centre de loisirs de Balbigny pour les mercredis.

Dans l'attente de la validation du taux horaire/enfant félinois correspondant à la participation de la commune aux frais de fonctionnement, ils demandent si les élus sont d'accord sur ce principe. Les élus sont favorables.

5. QUESTIONS DIVERSES

Maryline VERNE a réalisé, avec Isabelle Mollon et Evelyne THOMAS, le dépouillement des résultats de l'enquête proposée aux enfants sur leurs ressentis et besoins sur les temps de cantine. Elle rappelle que cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet ALLIANCE porté par le Ministère de la Santé afin d'améliorer le bien-être des enfants durant ce temps de pause méridienne.

Selon les résultats obtenus, les enfants se sentent plutôt bien mais les plus petits sont fatigués. Ces résultats seront remis aux différents acteurs du projet Alliance.

Les enfants ont émis des souhaits pour l'aménagement de la cour et les élus vont essayer de répondre au mieux à leurs demandes.

Bernard BISSUEL indique que la 1^{ère} édition de la marche nordique s'est bien déroulée (93 participants). Il a noté des dysfonctionnements à la salle du temps libre et en fait part afin qu'ils puissent être solutionnés. DELMAS en prend note et lui indique que certains points sont déjà en cours de remise en état. Il rappelle que la réunion avec les présidents d'associations est prévue le 08/11/2021. Il demande si les autres devis pour la réfection des arcades et toit à La Ruhe ont été reçus, S. Delmas précise qu'un rendez-vous avec un autre artisan est prévu dans les jours prochains. On lui a indiqué que, depuis le changement du sens de circulation dans la Rue Henriette des Garets, la Rue des Scieurs de Long a vu sa fréquentation beaucoup augmentée. Il participera, le 19/10/2021, à une réunion Natura 2000 ainsi qu'à une seconde réunion sur la gestion des haies.

Hervé GROSBELLET indique que 3 voitures tampon sont stationnées sur l'air de co-voiturage à proximité de du rond-point de l'A89. Une recherche des propriétaires, à partir des plaques d'immatriculation, sera faite auprès des services de gendarmerie.

Monsieur le Maire en profite pour indiquer qu'une enquête publique, d'une durée d'un mois, aura lieu à partir du 15/11/2021. Celle-ci porte sur le projet de modification simplifiée du PLU de la commune afin d'intégrer la nouvelle aire de co-voiturage à proximité de l'A89 (projet porté par les ASF et la CC de Forez-Est) et permettre sa construction.

Il demande où en est le taillage des haies. S. Allier lui répond que cette activité s'est déroulée sur 3 semaines mais que cela se termine.

Il informe également le CM d'un problème d'incivilités de la part d'un administré résidant le long d'un chemin communal balisé pour la randonnée. Un signalement sera fait auprès de la gendarmerie.

Louis COSTA indique que les problèmes de voisinage liés à l'utilisation d'un groupe électrogène sont terminés car le raccordement électrique de l'habitation a été réalisé.

Il a participé à un atelier organisé par la CC de Forez-Est sur les constructions en pisé. Formation très intéressante et qui permet la préservation du patrimoine.

La commission cimetièrè s'est réunie pour travailler sur l'aménagement du carré de l'ancien cimetière dont les concessions ont été reprises. Une procédure de reprises de concessions abandonnées sur le carré ouest sera prochainement programmée.

Une réunion est programmée le 19/10/2021 avec la commission des solidarités pour la préparation des fêtes de fin d'année.

Nathalie CRIONNET a participé, avec H. Grosbellet, à l'après-midi jeux de la MAPA Chantepierre le 17/10/2021 dans le cadre de la Semaine Bleue. Pour les fêtes de fin d'année, un goûter avec animation musicale, offert par la municipalité, est prévu avec l'ensemble des résidents le 03/12/2021.

Concernant la bibliothèque, elle précise que le cross booking (Le livre qui trotte, situé Place de la Bascule, est désormais en place. Des étagères (offertes par H. Grosbellet) ont été mises en place samedi par Philippe Triomphe, Hervé Grosbellet, Olivier Chané et les livres installés. Un grand merci à eux.

La commission en charge de la décoration du village pour les fêtes de fin d'année s'est réunie. Différentes décorations seront réalisées à partir de matériaux de récupération. Les ados félinos et le Foyer Roche Félines les réaliseront pour le village mais aussi pour des hameaux. La mise en place sera également assurée par leurs soins, en collaboration avec les enfants du Conseil Municipal des Enfants et le personnel communal. Comme l'année dernière, certains bâtiments seront illuminés.

Estelle DUFOUR indique que la Commission Sécurité s'est réunie avec 2 pompiers afin de faire le point sur la sécurité incendie. Un recensement des bornes incendie, des points d'eau pouvant être utilisés sera réalisé. Les collectivités sont responsables de la sécurité incendie extérieure au sein de leur territoire

A 21h50, départ de J.C. TISSOT

Evelyne THOMAS précise que les enfants du CME se sont réunis le 16/10/2021. Dans le cadre de la Convention des droits de l'enfant, une rencontre avec le CME de Néronde sera organisée le 04/12/2021 de 10h à 12h. Ils participeront à la commémoration du 11 novembre et à la mise en place des décorations de Noël. Ils travaillent actuellement sur un projet de poulailler communal.

Elle a participé, le 07/10/2021, à une réunion de la MJC de Bussières ; réunion avec des ateliers sur les modalités de financement et les stratégies de communication.

Elle précise qu'une conférence-débat relative aux ados se déroulera le 16/11/2021 à 20h à Chazelles sur Lyon.

Elle a été interpellée sur le problème de 2 chiens errants dans le bourg.

Sébastien DELMAS informe l'assemblée délibérante qu'il a rencontré, avec M. le Maire, le Président du Club de foot le 16/10/2021 : le stade est utilisé tous les mardis et vendredis soirs et des matchs pourront avoir lieu le week-end. Un rappel a été fait sur la nécessité de garder les lieux en état de propreté et sur l'usage partagé des locaux avec le Club de Pétanque.

Sébastien ALLIER fait un point sur les ventes du lotissement.
Les travaux de fossés à Lozy sont terminés.

F. LAFOUGERE précise qu'il a rendez-vous le 19/10/2021 avec la DREAL pour les délaissés de voirie suite aux travaux liés à la 2 x 2 voies.

Le Téléthous aura lieu le 27/11/2021 et la municipalité, comme pour les années précédentes, prendra en charge le vin d'honneur.

Il précise que les services fonciers ont rectifié le dossier de la parcelle AB 218 (parcelle attribuée à tort à la mairie par les services du cadastre en lieu et place de l'Association Locale ADMR de Saint Marcel de Félines).

Le 11/10/2021, les élus se sont réunis pour travailler sur le projet d'aménagement de la place.

Le bar-restaurant-épicerie est ouvert.

Maryline VERNE se fait porte-parole de Magali SABOT. La commission marché se réunit le 21/10/2021 pour organiser le marché de Noël qui se déroulera le 14/12/2021.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 22 novembre 2021 à 19h30.

**Le Maire,
Frédéric LAFOUGÈRE**

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Marcel-de-Félines (Loire). The stamp features a central emblem with a figure and the text "MUNICIPALITE SAINT-MARCEL-DE-FELINES (LOIRE)". A black ink signature is written over the stamp.